



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2020-140**

Séance publique du

24 juillet 2020

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20200724- lmc1177001-DE-1-1
Date de signature : 30/07/2020
Date de réception : jeudi 30 juillet 2020


OBJET : VIE CULTURELLE - GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE (EURL MIRABEAU) ANNÉE 2019

Le 24 juillet 2020 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 17/07/20, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Fabienne VINCENTI à Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Michael ZAZOUN à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Dominique AUGÉY donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES
SERVICES

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUILLET 2020

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Dominique AUGÉY

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : VIE CULTURELLE - GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE (EURL MIRABEAU) ANNÉE 2019 - Information du Conseil

Mes chers Collègues,

La gestion du **Grand Théâtre de Provence** fait l'objet d'une Délégation de Service Public (DSP) confiée à l'**EURL Mirabeau**.

Ce contrat de gestion a pris effet le 1^{er} septembre 2014 et prendra fin le 31 août 2021.

Dans ce cadre et en application des articles 19, 20, 21 et 22 de la convention d'exploitation et des articles 27, 28, 29 et 30 de la convention d'affermage 2014-2021, il est proposé de prendre acte du rapport annuel du délégataire pour l'exercice comptable 2019.

Conformément à l'article 27 de la convention d'affermage et en application des dispositions des articles L.1411-3 et R.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Délégué transmet à l'Autorité Délégante, chaque année avant le 1^{er} juin, un rapport relatif à l'exécution de la délégation de service public qui lui a été confiée, contenant des données comptables, une analyse de la qualité du service et une annexe comprenant un compte-rendu technique et financier.

Le rapport émanant du délégataire est joint à la présente délibération : il comporte des éléments quantitatifs et qualitatifs sur l'exécution du service ainsi que les éléments techniques et financiers requis par contrat.

Les points clefs à retenir pour l'activité artistique 2019 :

Hors Festival de Pâques

- le GTP a proposé une programmation soutenue avec 80 représentations payantes sur les 70 requises sur la DSP.
- 56 propositions artistiques différentes (musique classique, musique du monde, danse, jazz...)
- 79 302 spectateurs
- 84,5 % de fréquentation annuelle
- 1016 spectateurs en moyenne par représentations 1714 artistes accueillis
- 22 tournées communales avec l'orchestre de l'OPPA

Festival de Pâques 2019

- 27 concerts organisés
- 24 000 spectateurs
- 900 artistes internationaux
- large couverture médiatique : 70 journalistes, 100 interviews, 425 articles de presse
- 88,6 % de fréquentation

Répartition géographique des publics

- Bouches-du-Rhône : 70,6 %
- France : 24,5 %
- Étrangers : 4,9 %

Retombées économiques

- sur les commerçants (notamment avec le Festival de Pâques),
- l'activité hôtelière (1 811 nuitées)
- 6 entreprises aixoises partenaires (traiteur, boissons, confiserie, transports..)
- création des packs nuits + places de concerts avec les partenaires référencés (restaurants et hôtels)

Rappel des subventions

- Ville d'Aix-en-Provence : 5 877 900 €
- DRAC PACA : 105 000 €
- Région PACA : 162 189 €

Location de salle

- 24 locations réalisées pour un chiffre d'affaires de : 271 194 €

Les parcours scolaires

- 3 représentations scolaires : 2 900 élèves
- 2 parcours musique classique
- 1 parcours musique baroque

Le GTP emmène jouer les artistes dans différentes structures du Territoire d'Aix :

- Centre hospitalier d'Aix- Pertuis, Hôpital Montperrin
- La Maison, centre de soins palliatifs à Gardanne
- La Chapelle Notre Dame de la Consolation
- Le Centre de détention de Salon de Provence
- Le Centre de Gérontologie ST Thomas de Villeneuve

Effectifs du GTP

- 79 équivalents temps complet
- 47 CDI
- 43 en CDII
- 77 Intermittents techniciens

Bilan financier 2019 :

Le compte de résultat de la Société EURL Mirabeau fait apparaître **un excédent de 172 450 €**.

Les détails des différents postes financiers apparaissent dans les documents annexés au présent rapport.

L'article L1411.10 du CGCT prévoit par ailleurs la présentation au Conseil Municipal de ce rapport annuel afin qu'il en prenne acte.

Il appartient donc au Conseil Municipal de se prononcer sur le rapport relatif à la DSP pour l'exploitation et la gestion du Grand Théâtre de Provence pour l'année 2019.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du rapport relatif à la Délégation de Service Public pour l'exploitation et la gestion du Grand Théâtre de Provence pour l'année 2019.

DL.2020-140 - VIE CULTURELLE - GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE (EURL MIRABEAU) ANNÉE 2019 - Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,
Maryse JOISSAINS MASINI



Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/07/20
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTÉE
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLÉES ET DE LA
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : assemblees@mairie-aixenprovence.fr

Téléphone : 04 42 91 90 00